

Bulletin d'inscription

Première Santé 2023-2024

Joindre
une photo

Coordonnées de l'étudiant·e

Nom :
Prénom : Né(e) le :/...../.....
Adresse :
Code Postal : Ville :
Email : Téléphone :
Spécialités suivies en 1^{ère} :
Classe : Établissement :

Coordonnées des parents

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Code postal : Ville :	Code postal : Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Email :	Email :
Profession :	Profession :

Options d'inscription

Ayant pris connaissance de l'organisation des cours à l'IPESUD, je m'inscris à/au :

Préparation complète

- Préparation Première Santé (130h) 1590 €
- Stage Première de la Toussaint
 - Stage Première d'hiver
 - Stage Première de printemps
 - Stage Pré-Rentrée Terminale

Stages à la carte

- Stage Première de la Toussaint (25h) 510 €
- Stage Première d'hiver (25h) 510 €
- Stage Première de printemps (25h) 510 €
- Stage Pré-Rentrée Terminale (35h) 610 €

Soit un total de : €

Modalités de suivi des stages

Les stages Première de vacances sont organisés durant la 1^{ère} semaine des vacances scolaires, dans notre centre d'enseignement et en ligne.
Je souhaite suivre ce(s) stage(s) :

- En centre En ligne

Si vous choisissez de suivre ce(s) stage(s) en centre, veuillez nous indiquer le centre souhaité :

- Centre de Montpellier Centre de Nîmes

Fait à :

Signature :

Le :

Modalités d'inscription

Conditions générales

Pour s'inscrire, il convient de retourner, soit par la poste, soit directement au secrétariat :

- le bulletin d'inscription dûment rempli, daté et signé avec 1 photo d'identité récente ;
- la photocopie des trois derniers bulletins de notes en votre possession ;
- le règlement des frais de scolarité.

Le règlement des stages peut s'effectuer en une fois par chèque (libellé à l'ordre de IPESUD) ou en plusieurs fois par prélèvement en complétant le mandat SEPA ci-joint :

- Préparation Première Santé : versement d'un acompte de 240 € à l'inscription (déductible des frais de scolarité) et prélèvement de 8 mensualités de 168,75 € d'août à mars.
- Stages indépendants : versement d'un acompte de 240 € à l'inscription (déductible des frais de scolarité). Le solde des frais de scolarité du stage doit être réglé au moins 15 jours avant le début du stage.

Le nombre de places étant limité, IPESUD ne peut garantir toutes les inscriptions. Les modalités de suivi des stages (en centre ou en ligne) pourront être modifiées par l'étudiant-e durant l'année. Pour cela, IPESUD devra en être informé au moins 15 jours avant le début du stage.

L'annulation du stage d'anticipation est possible si elle est effectuée par lettre recommandée avec AR et prend effet huit jours suivant la réception de la lettre recommandée (le cachet de La Poste faisant foi). La somme remboursée est calculée au prorata des cours restants à effectuer sur la base tarifaire des stages à la carte, minorée d'une somme de 135 Euros (la minoration ne s'applique pas si l'annulation se produit moins de 15 jours après l'inscription).

L'organisation pédagogique des séances se déroule selon un volume d'heures général précisé en fonction du type de préparation suivi. En fonction de l'évolution des programmes, la direction pédagogique adaptera la répartition des enseignements aux exigences des examens, le nombre global d'heures d'enseignement annoncé étant contractuellement conservé.

En cas de pré-inscription ou d'inscription réalisée par Internet, par correspondance ou sur un autre lieu que dans les locaux de l'établissement IPESUD, l'étudiant-e inscrit-e dispose d'un délai de 14 jours francs (1^{er} jour non compris) à compter de l'enregistrement du contrat-formulaire par IPESUD (matérialisé par la réception d'un courrier électronique ou l'envoi d'une lettre confirmant son inscription) pour exercer son droit de rétractation en application de l'article 221-18 du Code de la consommation.

Pour ce faire, l'étudiant-e inscrit-e devra adresser dans le délai précité le formulaire dûment complété accessible sur notre site internet (<https://ipesud-prepa.fr>) en précisant qu'il demande à se rétracter de son inscription (sans avoir à fournir d'explication), l'acompte qu'il aurait déboursé et qui aurait été encaissé lui sera alors remboursé, dans les 14 jours, selon les mêmes moyens de paiement que ceux utilisés si un règlement avait été effectué.

Le dossier d'inscription complet est à faire parvenir à l'adresse :

IPESUD Montpellier
Service de la scolarité
256, avenue des Moulins
34090 Montpellier

IPESUD Nîmes
Service de la scolarité
3290, avenue Kennedy
30900 Nîmes

Propriété intellectuelle

Le contenu des documents pédagogiques remis aux étudiant-e-s inscrit-e-s à IPESUD est protégé par le droit d'auteur au sens des articles L. 122-4 et L. 335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La copie, ou la diffusion de tout ou partie de celui-ci, sous quelque forme que ce soit, est interdite sauf accord écrit préalable de IPESUD.

L'étudiant-e inscrit-e reconnaît qu'il-elle n'a aucun droit de propriété sur le contenu des documents remis.

À ce titre, l'étudiant-e n'a aucun droit même partiellement de copier sur n'importe quel support, prêter, échanger ou céder les documents fournis. Toute reproduction et plus généralement toute exploitation des documents remis aux étudiant-e-s, quel qu'en soit le support et la destination, sont interdites. Le non-respect de ces stipulations est passible de sanctions pénales.

Données à caractère personnel

Les données collectées et traitées par IPESUD sont celles que l'utilisateur transmet volontairement en remplissant le formulaire d'inscription. Ces données sont traitées par l'établissement pour le seul besoin de l'accompagnement à la réussite de ses études universitaires, en ce compris, si l'utilisateur ne s'y oppose pas, par l'envoi d'informations relatives à d'autres formations potentiellement utiles à la poursuite de son cursus. Elles ne sont pas communiquées à des tiers. Leur stricte confidentialité est garantie et ne saurait être levée qu'en application de la loi dans le cadre d'une procédure administrative ou judiciaire.

Les données sont stockées chez l'hébergeur de la base de données de l'établissement et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Au-delà de cette durée, elles seront conservées à des fins exclusivement statistiques.

Tout utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données le concernant en adressant une demande par e-mail à rgpd@edu-sante.com ou par courrier à l'adresse suivante : IPESUD Montpellier - 256, avenue des Moulins - 34090 Montpellier ou IPESUD Nîmes - 3290, avenue Kennedy 30900 Nîmes.

Mandat de Prélèvement SEPA

IPESUD

Étudiant concerné

Nom :

Prénom : Né(e) le :/...../.....

Partie réservée à l'administration

Référence Unique de Mandat (RUM)*
Type de paiement	<input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Unique
Nom et adresse du créancier IPESUD 256, avenue des Moulins 34090 Montpellier	Numéro d'identification Créancier SEPA (ICS) FR56 ZZZ 566 161

*Disponible par convention dans un délai de 15 jours par voie postale.

Partie réservée au débiteur

Coordonnées du débiteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays : Numéro de téléphone :

Coordonnées bancaires du débiteur

Banque :

Adresse de la banque :

Code BIC de la banque : _____ Référence IBAN du compte : _____

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez IPESUD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de IPESUD. Vous bénéficiez du droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Merci de retourner, soit par la poste, soit directement au secrétariat l'original de ce document dûment rempli, daté et signé (aucune photocopie ne sera acceptée) accompagné obligatoirement d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

Fait à :

Signature :

Le :